
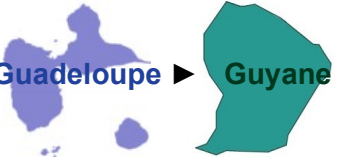




Conditions actuelles de voyages aériens pour arriver en Guyane

SENS ARRIVÉES

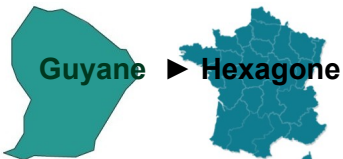
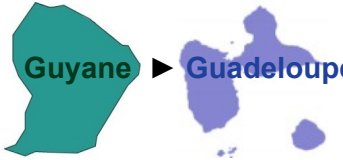
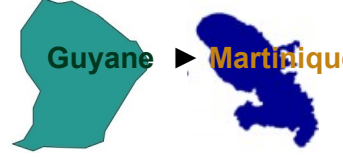
Tout voyageur s'engage à accepter qu'un test RT-PCR ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 puisse être réalisé à l'arrivée dans le cadre d'opérations décidées par le préfet et l'autorité sanitaire.

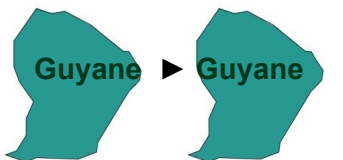
Sens arrivées	Test PCR négatif avant départ	Pièces à présenter à l'embarquement
 <p>Hexagone ► Guyane</p>	<p>Oui (Réalisé dans les 72h avant le vol, pour les 11 ans et plus)</p>	<p>Déclaration sur l'honneur déclarant l'absence de symptômes, les engageant à s'isoler pendant 7 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p> <p>Justification d'un motif impérieux.</p>
 <p>Guadeloupe ► Guyane</p>	<p>Oui (Réalisé dans les 72h avant le vol, pour les 11 ans et plus)</p>	<p>Déclaration sur l'honneur pas de symptôme COVID et pas cas contact.</p> <p>Justification d'un motif impérieux.</p>
 <p>Martinique ► Guyane</p>	<p>Oui (Réalisé dans les 72h avant le vol, pour les 11 ans et plus)</p>	<p>Déclaration sur l'honneur pas de symptôme COVID et pas cas contact.</p> <p>Justification d'un motif impérieux.</p>
 <p>Ressortissants étrangers</p>	<p>Conditions idem supra + pièces justificatives d'une des conditions ci-après</p> <p>Sont admis en Guyane : ressortissants UE et leurs conjoints/enfants, résidant en Guyane ; ressortissants pays tiers avec titre de séjour et leurs enfants mineurs, résidant en Guyane ; personnel des missions diplomatiques et consulaires ; professionnels de santé aux fins de lutter contre la propagation du virus (sur autorisation ARS) ; professionnels assurant le transport international de marchandises, personnel navigant, équipage des compagnies aériennes assurant la desserte en Guyane, marins ; tous les déplacements professionnels nécessaires à la continuité économique de la Guyane.</p>	

Conditions actuelles de voyages aériens au départ de la Guyane

SENS DÉPARTS

Tout voyageur s'engage à accepter qu'un test RT-PCR ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 puisse être réalisé à l'arrivée dans le cadre d'opérations décidées par le préfet et l'autorité sanitaire.

Sens départs	Test PCR négatif avant départ	Pièces à présenter à l'embarquement
	<p>Oui (Réalisé dans les 72h avant le vol, pour les 11 ans et plus)</p>	<p>Déclaration sur l'honneur déclarant l'absence de symptômes, les engageant à s'isoler pendant 7 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p> <p>Justification d'un motif impérieux.</p>
	<p>Oui (Réalisé dans les 72h avant le vol, pour les 11 ans et plus)</p>	<p>Déclaration sur l'honneur déclarant l'absence de symptômes, les engageant à s'isoler pendant 7 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p> <p>Justification d'un motif impérieux.</p>
	<p>Oui (Réalisé dans les 72h avant le vol, pour les 11 ans et plus)</p>	<p>Déclaration sur l'honneur déclarant l'absence de symptômes, les engageant à s'isoler pendant 7 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p> <p>Justification d'un motif impérieux.</p>

Sens départs	Test PCR négatif avant départ	Pièces à présenter à l'embarquement
	<p>Non</p>	<p>Justification d'un motif impérieux.</p>